

Le conseiller général monte au créneau

Visiblement, le plan de réaménagement urbain proposé récemment par le syndicat mixte « Baie de somme - Grand littoral Picard continue à faire grand bruit dans la cité aultoise. Emmanuel Maquet est même sorti de sa réserve cette semaine. "Parce que les gens ont été très nombreux à me contacter", précise le conseiller général du canton puis de poursuivre pour défendre la municipalité : "Ce PPR établit un périmètre dit "à risque" situé globalement en parallèle de la crête de falaise. Cette information n'est pas nouvelle ;

elle est devenue une servitude du plan d'occupation des sols lors du précédent mandat (2001 - 2008) et doit être indiqué dans chaque acte notarié lors des cessions immobilières. L'équipe municipale actuelle n'est en rien responsable de cette situation et ne peut, elle aussi, que la subir". Et l'élu de monter une nouvelle fois au créneau pour défendre le projet "Belvédère". "Entre la stratégie "de laisser faire" qui fut pendant longtemps celle des représentants de l'Etat ou des "biens pensants" et qui consiste à ne rien faire pour laisser la nature reprendre

ses droits, et celle d'une défense contre la mer "lourde", nous avons défini la stratégie dite du Belvédère. Après avoir réalisé d'importants travaux sur les ouvrages d'Onival, ce projet prévoit d'investir afin de réaliser des aménagements pour freiner l'érosion du pied de falaise".

Emmanuel Maquet se veut ensuite rassurant sur les propos des responsables du Syndicat mixte et l'évocation de la destruction massive d'habitations. "Ces travaux permettront de défendre les intérêts des particuliers et des commerçants propriétaires

dans ce périmètre du PPR. Mais en aucun cas, il n'est ou ne sera question de "détruire" des habitations ou encore de raser des quartiers. Les élus municipaux et votre conseiller général ne peuvent corroborer de telles déclarations". Pour conclure le conseiller général réaffirme son appui au maire de la commune, Marthe Sueur : "La municipalité d'Ault et son Maire sont déterminés à enclencher dès 2013 la réalisation de ce scénario "Belvédère". La rigueur de la gestion communale le permet et la volonté des élus Aultois est forte".